

“
ET SI ON FABRIQUAIT *ensemble*
LE FUTUR PARC
DU RUISSEAU DES AYGALADES ?
”

CONCERTATION

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER PARTICIPATIF #2

ATELIERS JEANNE BARRET

13 novembre 2023

AMBIANCE ET CADRE DE L'ATELIER

Le second atelier de concertation pour le futur parc du ruisseau des Aygalades s'est déroulé **aux ateliers Jeanne Barret, dans le village des Crottes le lundi 13 novembre 2023 de 18h à 20h**, cet atelier avait pour objectifs de :

- **Présenter** le projet du futur parc du ruisseau des Aygalades et **répondre** aux questions ;
- **Débattre des visions et faire émerger des propositions** pour alimenter le pré-programme du projet ;
- **Créer l'échange** entre les participant.e.s et Euroméditerranée.

10 personnes étaient présentes pour donner leurs avis et émettre des propositions pour le futur parc. Aux côtés d'habitant.e.s se sont mobilisé.e.s des représentant.e.s du Collectif des Gammars, de l'association Point Sud et de l'association Euromedhabitants.

10

Personnes
rencontrées



DÉROULÉ DE L'ATELIER

La rencontre s'est déroulée en trois temps distincts :

1. **Une présentation des contours et des intentions**, qui a suscité des **interrogations des participant.e.s** autour de l'avenir de la gare de fret, des impacts en eau des plantations du futur parc et une **phase de questions/réponses** pour débattre lors des temps qui suivirent. *Retrouvez la présentation complète du projet et ses questionnements avec le compte-rendu du 03/10.*
2. **Un temps « focus » de découverte des intentions hydrauliques du parc**, avec l'utilisation d'une maquette recréant le cours d'eau et la gestion des inondations avec l'installation de berges végétalisées.
3. **Puis une phase de travail de réflexion en groupe** autour d'une table accompagnée de supports cartographiques et imagés.

→ Le présent document rend compte des avis et propositions de ce troisième temps.



LES PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

Suite à la présentation des intentions du projets, plusieurs questions et interrogations ont été partagées :

- L'impact du déménagement des activités de fret sur le site de Mourepiane.
- La réalisation d'aménagements économes en énergie, et l'impact en eau des nouvelles plantations à venir.
- Le devenir de la passerelle piétonne du Canet.

L'atelier de réflexion a permis le débat autour des visions de ce futur parc et la formulation de propositions qui en émanent regroupées en 5 thématiques :

- La place de la nature
- Les usages et aménagements
- Les déplacements et l'accessibilité
- La sécurité et la gestion du parc
- La valorisation du patrimoine



LA PLACE DE LA NATURE

UN PARC AVEC UNE FORTE EMPREINTE NATURELLE

L'ensemble des participant.e.s ont été unanimes sur le souhait d'avoir **un parc très naturel (a)**, peu gourmand en eau, comportant des essences locales comme dans le jardin du Mucem ainsi que des espaces de forêt. Il a été également proposé des **secteurs davantage aménagés (b)** pour des usages plus spécifiques, tout en gardant le plus possible l'aspect naturel. Les ambiances et les formes paysagères doivent être diversifiées en jouant notamment sur les hauteurs et permettre par exemple de monter sur les buttes pour avoir des points de vue. Aussi, il a été proposé l'installation de jardins surélevés avec des « petits murets » donnant un aspect protégé et privatisé de l'espace végétal.

Également, la totalité des participant.e.s ont exprimé la volonté de créer des **espaces sanctuarisés de protection de la nature**, balisés par des clôtures en bois, pour laisser la faune et la flore se développer. La création de ces espaces serait suivie par un travail d'**information** et de **sensibilisation** auprès des usager.e.s du futur parc.

Quant au ruisseau des Aygaldes, il a été suggéré que **ses berges soient accessibles**, tout en maintenant une sécurité et ainsi éviter toute baignade. L'objectif est de pouvoir profiter du paysage, du son et de la fraîcheur du cours d'eau, sans qu'on puisse y accéder (barrières, berges végétales de protection) et parfois laisser « respirer » le ruisseau avec des zones de retrait naturelles.

(a)



(b)



LES USAGES ET AMÉNAGEMENTS

LE SOUHAIT D'UN PARC AUX MULTIPLES USAGES ET INCLUSIF

A l'instar du premier atelier au centre social du Canet, les participant.e.s ont discuté autour des pratiques de **promenade**, de **sport** et de **culture** dans le parc. Il doit ainsi être possible de faire du footing et de la marche (nécessitant des parcours), des terrains de volley et un espace libre et protégé avec du plancher pour des activités tel que de la danse ou du yoga. Les participant.e.s ont proposé qu'une large partie des aménagements soient mixtes tel que le volley.

Il a été proposé l'aménagement de petites structures tel que des **cabanons** pour créer des espaces dédiés à l'accueil de spectacles éphémères, comme des spectacles de marionnettes. Aussi, les participant.e.s ont proposé d'installer des **tables d'orientation** afin de situer les points de repère paysagé marseillais ainsi que la direction d'autres pays.

Également, il a été évoqué l'idée d'avoir des **kiosques**, pour se restaurer et pour faire vivre le nouveau parc. Et, tel qu'il pouvait se trouver au parc Foresta aujourd'hui fermé, les participant.e.s ont proposé l'installation **de tables et de bancs** en bois protégés du soleil par une **structure d'ombrage**.



Table d'orientation de Callelongue, Marseille
© Crédit photo : Frédéric D., photos-provence.fr



Parc Foresta, Marseille
© Crédit photo : Parc Foresta

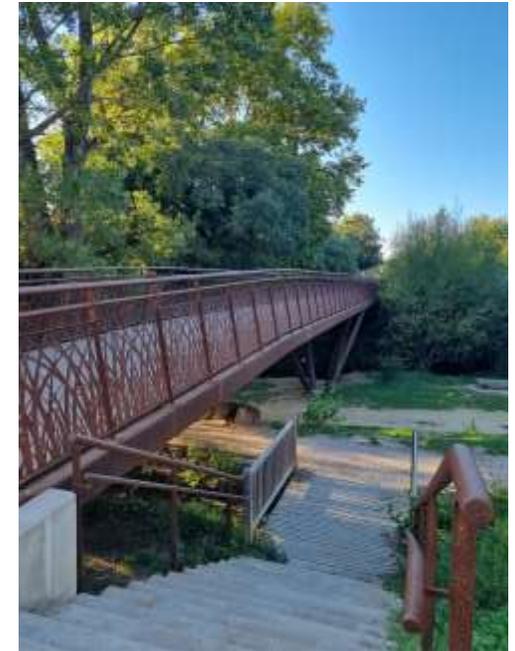
LES DÉPLACEMENTS ET L'ACCESSIBILITÉ

SE DÉPLACER ET TRAVERSER LE PARC FACILEMENT

Les participant.e.s ont manifesté le besoin de **garder une ou plusieurs passerelles pour traverser d'Est en Ouest le parc**, notamment la nuit afin d'assurer la traversée piétonne et cycliste lors de la fermeture du parc. Quant à la **traversée Nord/Sud**, il est proposé d'**utiliser les axes routiers** et cyclables connexes pour éviter de traverser une trop longue distance dans le parc et de devoir laisser ces accès ouverts la nuit.

Il a été demandé de pouvoir **circuler à pied et à vélo le long de la rivière** sur des pistes ayant un revêtement perméable comme le long de l'Huveaune.

Partant du constat que le futur parc aura une topographie vallonnée, il a été suggéré de réfléchir à des **agencements spécifiques** pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer à travers celui-ci. Aussi, il a été demandé l'installation d'aménagements spécifiques pour les personnes malvoyantes pour qu'elles puissent également profiter du parc (jouer sur l'odorat, le toucher, les sons...).



LA VALORISATION DU PATRIMOINE

LE PATRIMOINE POUR VALORISER L'IMAGE DES QUARTIERS NORD

Il a été souligné que le parc jouit de multiples structures de la gare ferroviaire qui peuvent participer à l'**identité du parc**. En ce sens, les participant.e.s ont proposé de garder des rails, des portiques, des wagons - à transformer en guinguette - et certains bâtiments. Également, il a été relevé que la **passerelle actuelle fait partie du paysage** et pourrait être conservée ou remplacée par une passerelle identique.

La mise en valeur de ces éléments patrimoniaux permettrait ainsi de donner au parc une identité propre, et ainsi jouer sur l'amélioration de l'image du quartier. Ces éléments de patrimoine seraient le marqueur fort de ce parc.



Le site actuellement



La passerelle



Les installations de la gare de fret

LA SÉCURITÉ ET LA GESTION PARC

UN PARC ET UN RUISSEAU ACCESSIBLES MAIS PROTÉGÉS

La **gestion** et la **sécurité** du parc a été abordée comme une condition de réussite de l'aménagement. Ainsi, comme c'est le cas au parc Fontainieu, il est attendu la mise à disposition de gardiens en permanence sur le parc. Ces gardiens pourraient aussi jouer un rôle **d'éco-garde** et une fonction de sensibilisation et de médiation. A l'instar du parc Foresta laissé en gérance à une association puis fermé, il est vivement attendu un plan de gestion solide et pérenne dans le temps.

Si le besoin de **fermer le parc la nuit** a fait consensus, c'est à la fois pour assurer un meilleur entretien du parc, éviter les dégradations et gérer les alertes inondations et vent violent. Fermer le parc la nuit, permettrait aussi de **ne pas l'éclairer** et ainsi limiter l'impact sur la faune, à l'exception des cheminements et traversées accessibles